

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Lorraine
C/O Ffb
62, avenue de Metz
54000 Nancy
03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [in](#)



SYNDICAT MIXTE DU MUSÉE DE LA MINE

110 rue des Moulins
57600 Forbach
03 87 87 08 54
p.kusior@musee-les-mineurs.fr

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

la Cantine des mineurs Carreau Wendel - Petite-Rosselle

Moselle

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Musée les Mineurs - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Redonnez vie à la « Cantine », un lieu incontournable pour les mineurs

◆ ◆ LE PROJET

A l'entrée du plus important site d'extraction du charbon conservé en France, se trouve l'ancienne buvette des mineurs, aussi appelée « Cantine », où ils avaient l'habitude de se retrouver après leur travail.

Cet édifice à l'abandon est fortement endommagé et sa restauration permettrait d'en stopper la dégradation. Sa toiture présente de nombreuses infiltrations, provoquant un fort taux d'humidité dans les murs. Des parties en béton ont également éclaté et les huisseries ont disparu.

Le projet est porté par le Syndicat mixte du Musée de la mine qui souhaite en faire un espace de réunion et d'exposition. Cet espace compléterait alors le musée et le restaurant déjà existant au Parc Explor Wendel.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Située à proximité du puits Vuillemin 2 et de l'ensemble Wendel 3, la « Cantine » est un édifice central du site.

Cette buvette est construite en 1958, en même temps que l'ensemble Wendel 3. Il s'agit d'un petit bâtiment en briques de plain-pied, doté d'un toit plat. Son architecture s'inscrit dans le courant de l'architecture moderniste qui se développe en Europe dans les années 1920.

Pendant trois décennies, c'est un lieu important pour les mineurs de charbon qui se rendaient à la « Bierbut », un autre nom donné localement, afin de consommer une bière ou de manger un hachis, servis par Marie, la tenancière des lieux, avant de rentrer chez eux.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Face à l'état déplorable de ce bâtiment emblématique, qui se dégrade chaque année d'avantage, le Syndicat mixte du Musée de la mine, propriétaire et gestionnaire de l'ancien carreau Wendel a décidé d'agir.

L'objectif est de sauver le bâtiment en préservant son authenticité extérieure et intérieure. A terme, il est envisagé de donner à cet édifice une nouvelle fonction en lien avec l'activité événementielle, touristique et économique du site, et de le proposer pour des réunions et des séminaires.

Vous aussi, participez à la réhabilitation de cet édifice !

Montant des travaux	431 485 € HT
Objectif de collecte	25 000 €
Début des travaux	Printemps 2024

Crédit photos © Musée les Mineurs



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Cantine des mineurs Carreau Wendel - Petite-Rosselle

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/84072

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
la Cantine des mineurs

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre